

Le fonctionnement et les projets du Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes est un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'engagement individuel/collectif au sein de la commune.



© Villeparisis

Une démarche participative et civique

Le Conseil municipal des jeunes est une démarche participative et civique qui doit permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale, tout en établissant un lien direct avec les élu.e.s et les acteurs locaux. Le CMJ a également pour objectif d'élaborer et de réaliser des projets concrets ayant un impact sur l'environnement des Villeparisiens.

Le Conseil municipal des jeunes de Villeparisis est composé de 18 élu.e.s de 6e et 5e. Ils sont élus pour 2 ans et le conseil est renouvelé pour moitié tous les ans.

Sont élus le 20 novembre au Conseil Municipal des Jeunes de Villeparisis :

Collège Gérard Philipe

- KHAIS Nesrine
- STEVENIN Thibault
- COULIBALY Zeïnab

Collège Marthe Simard

- BELGHERBI Abdeljebar
- DRAMÉ Hawa
- ABDICHE Meryam
- MUKUNTHAN Abinesh

Collège Jacques Monod

- ALTUN Havva
- LAZA Emmanuel
- MALLET Alyssa
- NAÏT-ATMANE Manel
- TEKKOUK Lina
- DIAMIN Lily-Rose
- FLAMME Lucie
- GOBEAU Marcos

[PDF](#)